

# Chequers Capital

## Politique ESG



- Le respect des réglementations en vigueur relatives à la protection de l'environnement, aux conditions de travail, à la santé, à la sécurité ainsi qu'en matière de pratiques commerciales.
  - Adoption des normes (internationales et nationales) les plus strictes, mises en application au travers de pratiques éprouvées, et respect des dispositions et des directives pertinentes en la matière.
  - Formation de l'équipe Chequers à l'identification et à la gestion des risques et des opportunités en matière de sujets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
  - Identification des risques et des opportunités liés aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dès la phase préalable à l'acquisition de sociétés en portefeuille et gestion de ces mêmes risques et opportunités après l'acquisition.
  - S'abstenir d'investir dans des secteurs présentant des risques élevés en matière de sujets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
  - Exclure les transactions potentiellement sujettes à de fortes problématiques en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance.
  - Recours (si requis) aux services d'experts ESG afin de renforcer les connaissances de l'équipe d'investissement, de développer un système d'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement ainsi que de mesurer la performance ESG.
  - Le cas échéant, délégation de la responsabilité en matière de responsabilité ESG au management des sociétés en portefeuille.
  - Mise en place de lignes directrices et de pratiques ESG appropriées à chaque société en portefeuille ainsi que d'un reporting dédié aux sujets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
  - Surveillance continue des lignes directrices et des pratiques en matière d'ESG, ainsi que de leur efficacité et de leur mise en œuvre, avec une communication fréquente des résultats et des recommandations pertinentes à l'organe de surveillance.
  - Communication des lignes directrices à l'équipe Chequers et aux employés concernés des sociétés en portefeuille.
  - Encouragement à la discussion au sein de l'équipe sur les sujets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance et conformité aux exigences de nos investisseurs afin d'assurer la meilleure création de valeur possible.
-